

En action pour notre falaise, notre littoral Phase III

THÈME Habitats et ressources / Protection et restauration des habitats et ses

ressources

LOCALISATION Falaise littorale entre Matane et Petit-Matane

PROMOTEUR Groupe environnemental Uni-Vert, région de Matane

IMPLICATION DE LA ZIP Appui

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Obtenir une stabilisation accrue de la falaise et un arrêt du décrochage. Par la suite, développer la mise en valeur et l'accessibilité à ce territoire et, y greffer des activités d'éducation et de sensibilisation.

PROBLÉMATIQUE

À cause de l'absence généralisée d'arbustes et d'arbres dans le haut du talus, la pente de la falaise littorale entre Matane et Petit-Matane a été fortement déstabilisée au cours des dernières années. L'effet combiné de l'érosion et du remblaiement mécanique a contribué à dénuder plusieurs secteurs. La falaise est jonchée d'amoncellement de résidus de béton, d'asphalte et de matériaux de construction.

Comme résultats, les habitats fauniques et le couvert végétal ont été fortement détériorés : l'érosion de la berge rend la falaise instable à certains endroits et l'aspect visuel fait rebrousser chemin aux randonneurs et promoteurs.

La falaise de 3,6 km, est bordée à chaque extrémité par une halte routière. La forte pente de 30° et une dénivellation moyenne de 15,5 mètres, rendent l'accès au fleuve périlleux. Les haltes routières offrent donc les uniques portes d'entrée au fleuve, à l'exception d'un escalier.

DESCRIPTION DU PROJET

Suite aux travaux réalisés avec succès durant la Phase I et II pour pallier la dégradation et l'érosion de la falaise littorale, une troisième phase est prévue, qui consiste à effectuer divers travaux de génie végétal à différents endroits sur la falaise. Voici, en détail, les différents travaux qui seront entrepris dans le cadre de la phase III :

1) Stabilisation des berges – revégétalisation :

Cent mètres de littoral, à l'est de la stabilisation mécanique de la Phase II, seront reprofilés pour installer de l'élyme des sables qui sera récolté à l'est de la falaise. De plus, des fagots de saule seront réaménagés dans le haut talus.

2) Regarni de la végétation plantée en 2001 et 2002 :

Remplacer les plants et boutures trouvés morts ainsi que l'ajout de plants dans certains secteurs.

Date d'ouverture : novembre 2002

Date de mise à jour :



3) Restauration de fagot et plançons et nouveaux aménagements :

Peu de travaux de restauration seront nécessaires car les aménagements sont, pour la plupart, bien stabilisés. De nouveaux fagots et plançons pourront être aménagés à même les secteurs touchés. Essentiellement, il s'agira d'aménager des fagots en parallèle, derrière les fagots déjà existants.

4) Plantations d'arbres de plus forte dimension (environ 500 arbres) :

Dû à la forte compétition d'espèces végétales pionnières ayant une faible capacité de stabilisation des pentes, beaucoup de secteurs n'ont pu être revégétalisés selon les techniques conventionnelles. Il s'agit de transplanter des arbres entiers avec le système racinaire dans la falaise.

5) Dégagement de la végétation compétitive :

Il s'agit de dégager par puits de lumière les plants de 2001 et 2002 afin d'assurer une croissance maximale.

FAISABILITÉ

Tous ces travaux de génie végétal font références à des techniques éprouvées. Le Groupe Uni-Vert connaît bien la problématique de la falaise et y effectue des travaux depuis deux ans. L'expérience acquise durant les phases I et II sera très utile pour la phase III. Des consultants compétents sont disponibles. Peu ou pas de permis sont nécessaires pour les travaux.

PARTENAIRES POTENTIELS

- Pêches et Océans Canada:
- Interaction Communautaire (SLV 2000-phase IV);
- Société d'Exploitation des Ressources des Monts;
- Technofor;
- La Firme Parages;

COÛTS DE RÉALISATION

Budget de la phase III:

20 000 \$ contribution en espèces;

26 000 \$ contribution en nature;

52 500\$ en ressources humaines.

ÉCHÉANCE DU PROJET

| Phase du projet | | | | | | | | |
|-----------------|-------|------|-------|------|-------|------|-------|------|
| 1 | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | |
| mois | juil. | août | sept. | oct. | juil. | août | sept. | oct. |
| | 2003 | 2003 | 2003 | 2003 | 2004 | 2004 | 2004 | 2004 |



INDICATEURS D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

- Nombre de plants;
- Nombre de boutures;
- Nombre de fagots;
- Nombre de plançons;
- Nombre de mètres linéaires de rive stabilisés;
- Nombre d'arbres entiers;
- Nombre d'emplois crées.